

## **Introduction**

- L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au CFU afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.
- La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site communal après le conseil municipal du 27 avril 2026.
- Le CFU retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisés.
- Le CFU constitue le dernier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, le maire, ordonnateur rend compte des opérations de recettes et de dépenses du budget, pour la période du 1er janvier au 31 décembre.
- Le CFU 2025 est présenté le 27 avril 2026.

## **La structure budgétaire**

Les budgets de la Ville de Maing sont composés en dépenses et en recettes de deux sections :

### **1) La section de fonctionnement :**

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux ;

Si un excédent est dégagé de cette section, il doit en priorité couvrir l'éventuel déficit de la section d'investissement (art. L2311-5 et R2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).

### **2) La section d'investissement :**

La section d'investissement est liée aux projets annuels ou pluriannuels de la ville ainsi que certains biens ayant un caractère de durabilité (voiture, mobilier, outillages techniques ...).

*NB : Dans les tableaux suivants, toutes les opérations d'ordre (identifiée par un \*) n'ont pas de conséquences sur la trésorerie de la collectivité, il s'agit de jeux d'écritures qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement*

**Présentation du CFU****Les recettes de fonctionnement**

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent notamment aux produits des services à destination de la population (chap. 70), aux impôts et taxes locaux (chap. 73), aux dotations versées par l'État et aux diverses subventions reçues (chap. 74).

Chapitre	Désignation	CA 2024	CA 2025
013	Atténuations de charges	48 735,61 €	29 357,98 €
70	Produits des services	177 862,04 €	187 882,60 €
73	Impôts et taxes	1 936 751,73 €	2 171 907,10 €
74	Dotations et participations	1 128 726,02 €	897 516,84 €
75	Recettes de gestion courante	44 553,18 €	33 947,65 €
76	Recettes financières	39,52 €	37,24 €
77	Recettes exceptionnelles	180,62 €	668,68 €
78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 290,99 €	14 961,88 €
Total des recettes réelles		3 339 139,71 €	3 336 279,97 €
042	Opérations ordre transf. entre sections *	18 141,60 €	0,00 €
Total des recettes de fonctionnement		3 357 281,31 €	0,00 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 146 245,55 €	1 654 839,54 €

**Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent notamment aux charges de gestion courantes composées des :

- entretien et consommations des bâtiments communaux, fournitures et matériels, prestations de services (chap. 011) ;
- charges du personnel communal (chap. 012) ;
- subventions versées au CCAS et aux associations (chap. 65).

Chapitre	Désignation	CA 2024	CA 2025
011	Charges à caractère général	919 247,94 €	825 013,63 €
012	Charges de personnels et frais assimilés	1 426 922,48 €	1 432 645,55 €
014	Atténuations de produits	1 492,00 €	24 834,37 €
65	Autres charges de gestion courante	241 234,22 €	243 245,08 €
66	Charges financières	11 091,14 €	8 308,57 €
67	Charges exceptionnelles		0,00 €
68	Dotation aux amortissement et provisions	14 961,88 €	12 689,63 €
Total des dépenses réelles		2 614 949,66 €	2 546 736,83 €
042	Opérations d'ordre entre sections *	43 922,32 €	40 118,59 €
Total des dépenses de fonctionnement		2 658 871,98 €	2 586 855,42 €

**Les recettes d'investissement**

Les recettes réelles d'investissement correspondent notamment aux diverses subventions d'investissement reçues (chap. 13), aux taxes d'aménagement, ainsi qu'à l'autofinancement (chap. 10).

Chapitre	Désignation	CA 2024	CA 2025
10	Dotations, fonds divers et réserves	616 878,52 €	282 838,38 €
13	Subventions d'investissement reçues	132 210,18 €	123 893,56 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	2 942,73 €
Total des recettes réelles		749 088,70 €	409 674,67 €
040	Opérations d'ordre entre sections *	43 922,32 €	40 118,59 €
Total des recettes d'investissement		793 011,02 €	449 793,26 €

**Les dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement correspondent notamment aux dépenses liées à des projets de la commune, travaux et achats de matériels (chap. 21 et 23).

Chapitre	Désignation	CA 2024	CA 2025
16	Emprunts et dettes assimilés	112 597,16 €	91 322,69 €
20	Immobilisations incorporelles	3 932,52 €	4 040,67 €
21	Immobilisation corporelles	490 566,34 €	463 824,39 €
23	Immobilisations en cours	42 030,66 €	830 590,00 €
27	Cautionnement	0,00 €	1 500,00 €
Total des dépenses réelles		649 126,68 €	1 391 277,75 €
040	Opérations d'ordre entre sections *	18 141,60 €	0,00 €
Total des dépenses d'investissement		667 268,28 €	1 391 277,75 €
001	Déficit d'investissement reporté	248 242,69 €	122 499,95 €

**Les dépenses de personnel**

Les charges de personnels sont en progression de 0,4 % par rapport à 2024. Ces dépenses restent stables grâce à la poursuite de la réorganisation des services administratifs et techniques qui a permis de ne pas remplacer certains départs.

## Résultats 2025 du budget principal

Les résultats de clôture pour l'exercice 2025 pour le budget principal sont donc les suivants :

Désignation	Fonctionnement	Investissement	Total
Titres émis (recettes)	3 336 279,97 €	449 793,26 €	3 786 073,23 €
Mandats émis (dépenses)	2 586 855,42 €	1 391 277,75 €	3 978 133,17 €
Résultat de l'exercice	749 424,55 €	-941 484,49 €	-192 059,94 €
Résultat reporté	1 654 839,54 €	-122 499,95 €	1 532 339,59 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €	-68 122,32 €	-68 122,32 €
dont en recettes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
dont en dépenses	0,00 €	68 122,32 €	68 122,32 €
Résultat de clôture 2024	<b>2 404 264,09</b>	<b>-1 132 106,76 €</b>	<b>1 272 157,33 €</b>

Les restes à réaliser, propre à la section d'investissement, sont des dépenses ou recettes certaines (dépenses engagées juridiquement et comptablement / recettes notifiées) mais non réalisées au 31 décembre.

## La Capacité d'Autofinancement (CAF)

Le résultat de l'exercice 2025 s'établit à 749 424,55 € soit 51 015,22€ de plus qu'en 2024. La trajectoire financière reste saine malgré un contexte de plus en plus contraint.

L'autofinancement dégagé et croissant permet toujours de faire face au remboursement du capital d'emprunt et d'entreprendre des projets d'investissement d'ampleur comme la rénovation du complexe Aragon.

## La dette

### Etat de l'endettement annuel (avec emprunts sur créances)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2026	288 197,07	79 884,03	5 733,59	0,00	(+) 0,00	85 617,62	208 313,04
2027	208 313,04	67 576,46	3 724,25	0,00	(+) 0,00	71 300,71	140 736,58
2028	140 736,58	57 567,36	1 903,35	0,00	(+) 0,00	59 470,71	83 169,22
2029	83 169,22	26 895,66	1 003,04	0,00	(+) 0,00	27 898,70	56 273,56
2030	56 273,56	27 228,64	653,37	0,00	(+) 0,00	27 882,01	29 044,92
2031	29 044,92	23 387,99	299,38	0,00	(+) 0,00	23 687,37	5 656,93
2032	5 656,93	5 656,93	44,71	0,00	(+) 0,00	5 701,64	0,00
<b>Sous-total</b>		<b>288 197,07</b>	<b>13 361,69</b>	<b>0,00</b>		<b>301 558,76</b>	
<b>Total</b>		<b>288 197,07</b>	<b>13 361,69</b>	<b>0,00</b>		<b>301 558,76</b>	

N'ayant pas procédé à de nouveaux emprunts, notre dette continue de diminuer pour passer au-dessous de 100€/habitant. Notre capacité de désendettement est 0,4 ans (la règle étant de 8 ans).